



**Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill**

1 Route de Herrlisheim - 68127 NIEDERHERGHEIM

Tél: 03 89 49 45 15

Site Internet: [www.siepi.fr](http://www.siepi.fr)

Prix et qualité du service public de l'

# EAU POTABLE

et de l'**ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

# RAPPORT ANNUEL

## 2020





# SOMMAIRE

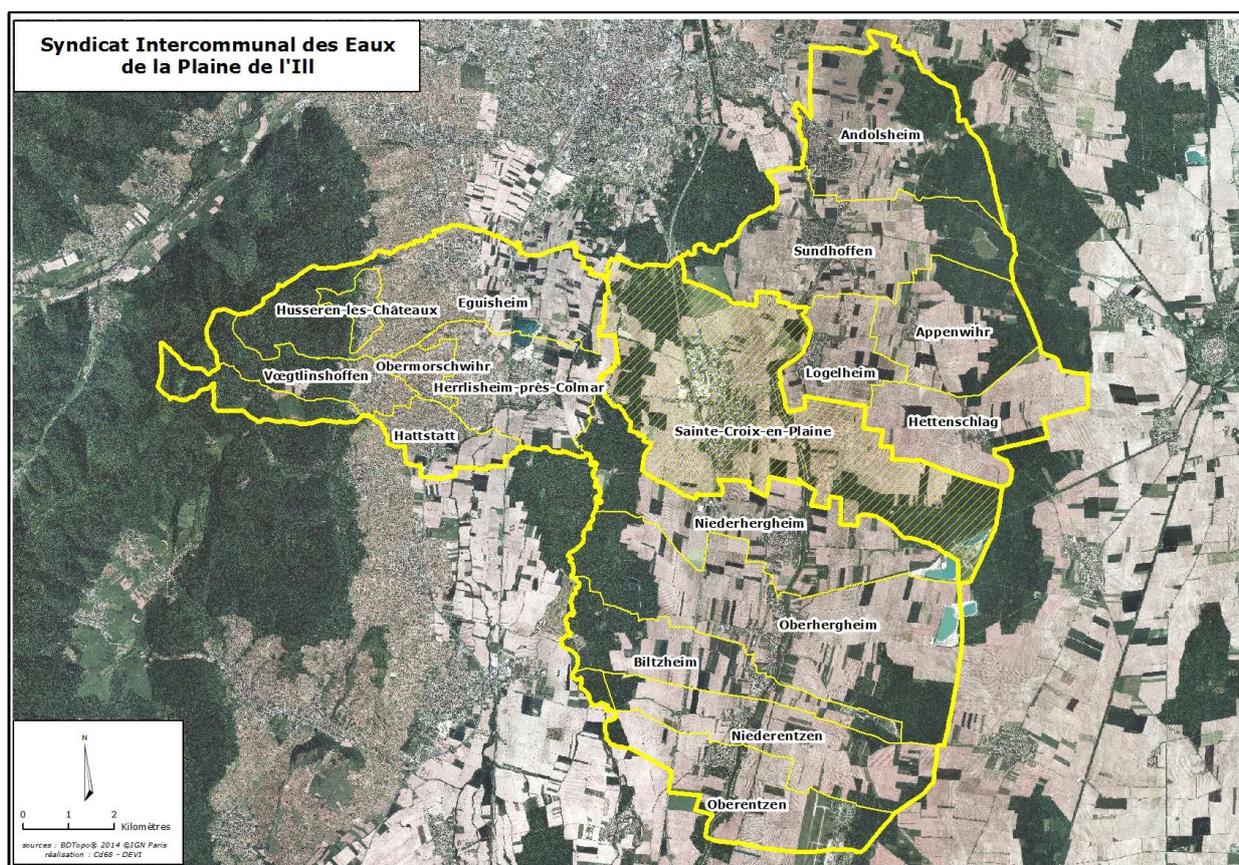
<b>Présentation du territoire desservi</b>	<b>p. 4</b>
<b>Eau potable</b>	<b>p. 6</b>
<b>1. Caractérisation technique du service</b>	<b>p. 6</b>
<b>2. Tarification de l'eau et recettes du service</b>	<b>p. 8</b>
<b>3. Financement des investissements</b>	<b>p. 9</b>
<b>4. Indicateurs de performance</b>	<b>p. 12</b>
<b>Assainissement collectif</b>	<b>p. 15</b>
<b>1. Caractérisation technique du service</b>	<b>p. 15</b>
<b>2. Tarification de l'assainissement et recettes du service</b>	<b>p. 16</b>
<b>3. Financement des investissements</b>	<b>p. 17</b>
<b>4. Indicateurs de performance</b>	<b>p. 18</b>
<b>Annexes</b>	<b>p. 19</b>
<b>1. Note de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse</b>	<b>p. 19</b>

# Présentation du territoire desservi

Assurant les compétences d'adduction en eau potable et de collecte des eaux usées, le **Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill (S.I.E.P.I.)** est un syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM).

En 2020, il approvisionne en eau potable 17 communes situées au sud de Colmar, soit environ 19 178 habitants (INSEE). Pour 8 d'entre elles, il assure également la collecte des eaux usées.

Le territoire s'étend du sud au nord (d'Oberentzen à Andolsheim) sur 20 km et d'ouest en est (de Hattstatt jusqu'à Hettenschlag) sur 22 km.



Le syndicat exerce les compétences suivantes liées au service :

Eau :	Assainissement :
<ul style="list-style-type: none"><li>• Production</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collecte</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Transport</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transport</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection des points de prélèvement</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Stockage</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Distribution</li></ul>	



Communes desservies par le Syndicat selon le service et la population totale (INSEE) :

	Habitants	Eau	Assainissement
<b>ANDOLSHEIM (C.A.)</b>	2 244	●	●
<b>APPENWIHR *</b>	597	●	○
<b>BILTZHEIM</b>	462	●	●
<b>ÉGUISSHEIM</b>	1 764	●	
<b>HATTSTATT</b>	817	●	
<b>HERRLISHEIM (C.A.)</b>	1 865	●	
<b>HETTENSCHLAG *</b>	339	●	○
<b>HUSSEREN LES CHÂTEAUX</b>	527	●	
<b>LOGELHEIM</b>	863	●	●
<b>NIEDERENTZEN</b>	729	●	●
<b>NIEDERHERGHEIM</b>	1 154	●	●
<b>OBERENTZEN</b>	653	●	●
<b>OBERHERGHEIM</b>	1 248	●	●
<b>OBERMORSCHWIHR</b>	364	●	
<b>STE CROIX EN PLAINE (C.A.) **</b>	3 068		
<b>SUNDHOFFEN (C.A.)</b>	1 987	●	●
<b>VOEGLINSHOFFEN</b>	497	●	
<b>Total</b>	<b>19 178</b>	<b>16 110</b>	<b>10 276</b>

\* Les communes d'Appenwihr et de Hettenschlag ne font pas partie du réseau d'assainissement du S.I.E.P.I. mais leur propre réseau se rejette dans celui du Syndicat.

\*\* Le S.I.E.P.I. vend l'eau à Colmar Agglomération pour le compte de la commune de Sainte Croix en Plaine qui n'est pas membre et Colmar Agglomération (C.A.) y exerce les compétences Eau Potable et Assainissement. En revanche, les réseaux intercommunaux d'eau potable et d'assainissement propriétés du SIEPI traversent la commune.

# Eau potable

---



## 1. Caractérisation technique du service

### Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie directe

### Nature des ressources en eau

Les ressources du Syndicat sont les suivantes :

Forages	Débit nominal	Prélèvement autorisé	Volume prélevé (m <sup>3</sup> /an)
<b>Forêt de Rouffach, Niederwald :</b> - 4 pompes - 2 puits (profondeur 20 m)	200 m <sup>3</sup> /heure	N. C.	415 848
<b>Forêt de Sundhoffen, Kastenwald :</b> - 2 pompes - 1 puits (profondeur 80 m)	160 m <sup>3</sup> /heure	3 840 m <sup>3</sup> /jour	578 890
<b>Total :</b>	360 m <sup>3</sup> /heure	-	<b>994 738</b>



## Nombre d'abonnements

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

	2019	2020
ANDOLSHEIM	914	926
APPENWIHR	222	223
BILTZHEIM	197	198
ÉGUISSHEIM	840	853
HATTSTATT	390	391
HERRLISHEIM	787	790
HETTENSCHLAG	148	149
HUSSEREN LES CHÂTEAUX	225	226
LOGELHEIM	356	378
NIEDERENTZEN	283	287
NIEDERHERGHEIM	496	503
OBERENTZEN	286	302
OBERHERGHEIM	548	569
OBERMORSCHWIHR	198	206
SUNDHOFFEN	866	871
VOEGLINSHOFFEN	236	236
<b>Total</b>	<b>6 992</b>	<b>7 108</b>

## Volumes d'eau vendus au cours de l'exercice

La répartition des volumes par commune en m<sup>3</sup> est la suivante :

	2019	2020
ANDOLSHEIM	79 660	80 300
APPENWIHR	21 077	19 929
BILTZHEIM	16 937	17 213
ÉGUISSHEIM (N.B. : 1 <sup>er</sup> semestre 2019 : vente en gros)	149 835	123 928
HATTSTATT	36 806	38 338
HERRLISHEIM	71 954	76 708
HETTENSCHLAG	14 023	14 095
HUSSEREN LES CHÂTEAUX	29 073	27 528
LOGELHEIM	27 711	29 099
NIEDERENTZEN	26 468	28 404
NIEDERHERGHEIM	45 978	51 079
OBERENTZEN	23 762	26 674
OBERHERGHEIM	40 404	43 364
OBERMORSCHWIHR	18 309	19 984
SUNDHOFFEN	72 219	76 753
VOEGLINSHOFFEN	28 655	31 630
<b>Total</b>	<b>702 871</b>	<b>705 026</b>

	2019	2020
- Abonnés domestiques	701 955 m <sup>3</sup>	704 361 m <sup>3</sup>
- Abonné non domestique (Dragées Adam, Herrlisheim)	916 m <sup>3</sup>	665 m <sup>3</sup>
- Commune de Sainte Croix en Plaine (C.A.)	151 260 m <sup>3</sup>	121 471 m <sup>3</sup>
<b>Total</b>	<b>874 513 m<sup>3</sup></b>	<b>826 497 m<sup>3</sup></b>

## Longueur des réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est d'environ 151 238 mètres linéaires dont 17 660 mètres de réseau intercommunal.

## 2. Tarification de l'eau et recettes du service

### Modalités de tarification

Les tarifs appliqués durant l'exercice sont les suivants :

Rémunération du service au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Communes de la plaine	Communes du vignoble
<b>Frais d'accès au service</b>	Néant	Néant
<b>Consommation</b>		
• Part fixe (€ HT/an) compteur de 15 à 20 mm	26,00 €	26,00 €
• Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,10 €	1,39 €
<b>Taxes et redevances</b>		
• TVA	5,50 %	5,50 %
• Contre-valeur redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€ HT/m <sup>3</sup> )	0,0900 €	0,0900 €
• Redevance pollution (€ HT/m <sup>3</sup> ) (eau d'origine domestique)	0,3500 €	0,3500 €
• Redevance modernisation des réseaux de collecte (€ HT/ m <sup>3</sup> )	0,2330 €	Néant

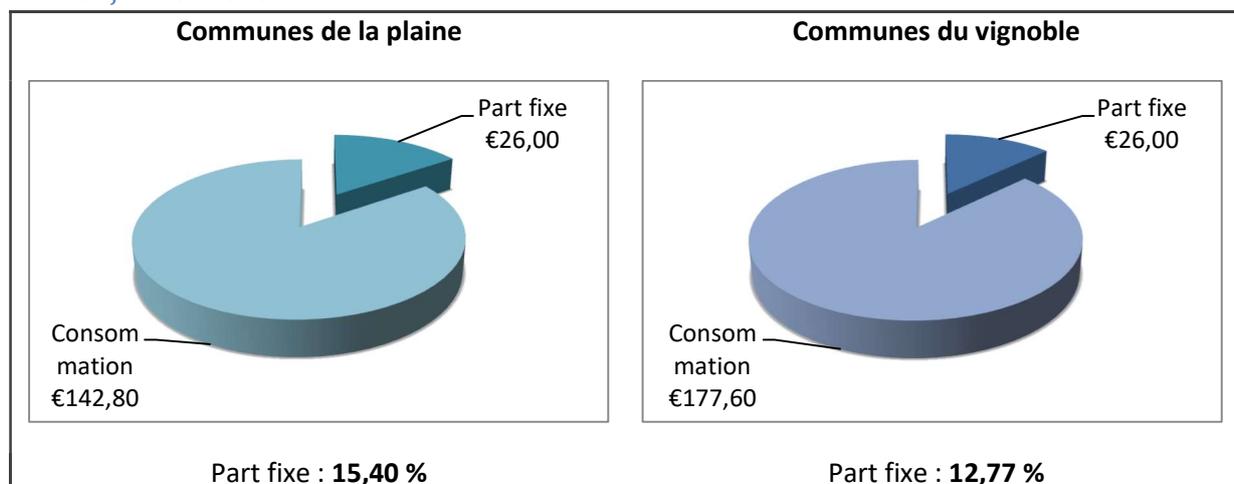
Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- La délibération du 28/03/2019 effective à compter de la 2<sup>ème</sup> relève 2019 fixe les tarifs et prestations aux abonnés du service de l'eau potable.
- La délibération du 27/02/2014 effective à compter de la 2<sup>ème</sup> relève 2014 fixe le tarif de la contre-valeur redevance prélèvement.

### Facture d'eau type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m<sup>3</sup>) hors taxes et redevances AERM sont les suivantes :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

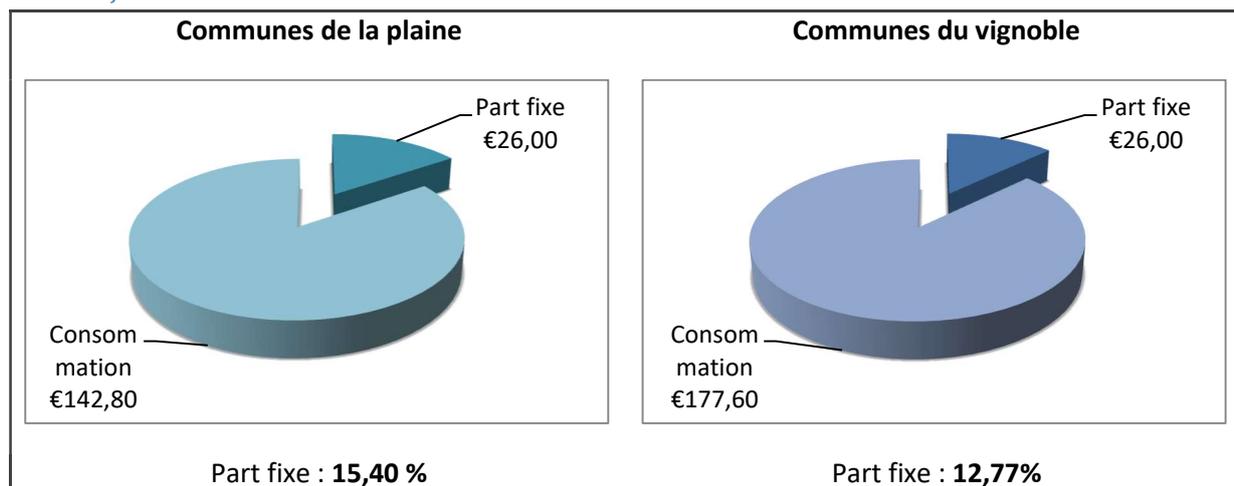


**Total TTC (sans modernisation ass.) : 222,39 €**

**Total TTC (sans modernisation ass.) : 259,11 €**



Au 1er janvier 2021 :



**Total TTC (sans modernisation ass.) : 222,39 €**

**Total TTC (sans modernisation ass.) : 259,11 €**

### Tarification

Éléments ayant évolué	Cause de l'évolution
Tarif du m3, Part fixe	néant
Redevance modernisation des réseaux de collecte	néant
Redevance pollution d'origine domestique	néant

### Recettes 2020 HT

Ventes d'eau totale	899 144,88 €
Dont : Exportation vers la commune de Sainte Croix en Plaine (C.A.)	66 809,05 €
Autres prestations auprès des abonnés	185 578,89 €
Subventions	0,00 €

## 3. Financement des investissements

### Branchements en plomb

Le Syndicat n'est pas concerné par les branchements en plomb.

### Montants financiers

Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire HT	1 811 698,51 €
Montants des subventions	67 187,00 €

## État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31 décembre	3 041 709,93 €
Montant remboursé durant l'exercice	303 678,27 €
Dont en capital	281 278,35 €
Dont en intérêts	22 399,92 €

## Amortissements

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Amortissement	Montant amorti
Licences	7 774,88 €
Terrains nus	0,00 €
Terrains bâtis	1 278,45 €
Autres terrains	0,00 €
Bâtiments d'exploitation	9 715,99 €
Bâtiments administratifs	8 775,65 €
Autres constructions	162,28 €
Installations complexes spécialisées	38 279,82 €
Réseau d'adduction d'eau	390 890,29 €
Outillage industriel	5 269,09 €
Agencements et aménagements du matériel	1 338,09 €
Service de distribution d'eau	36 251,80 €
Matériel de transport	9 134,58 €
Matériel de bureau et informatique	4 058,08 €
Autres	686,97 €
<b>Total</b>	<b>513 615,97 €</b>



### Programmes pluriannuels de travaux

Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice :

- Le Syndicat des eaux s'est lancé dans un vaste programme de diagnostic des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Ainsi, des levés topographiques ont déjà été effectués dans les communes du vignoble et dans les communes de la plaine. Les conduites intercommunales ont été levées cette année et la mission de cartographie touche à sa fin. L'étude du fonctionnement hydraulique du réseau a débuté.
- Le déploiement de la radio-relève s'est poursuivi avec les communes de Logelheim et d'Oberhergheim.



## 4. Indicateurs de performance

### Qualité de l'eau



ARS  
Agence Régionale de Santé  
Grand Est

# Qualité de l'eau distribuée en 2020

## Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr Mars 2021

### S.I.E. PLAINE DE L'ILL



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide



Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est  
Délégation Territoriale du Haut-Rhin  
45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : fotofia.com

#### ORIGINE DE L'EAU

Les communes de ANDOLSHEIM, APPENWIHR, BILTZEIM, EGUISHHEIM, HATTSTATT, HERRLISHEIM, HETTENSCHLAG, HUSSEREN-LES-CHATEAUX, LOGELHEIM, NIEDERENTZEN, NIEDERHERGHEIM, OBERENTZEN, OBERHERGHEIM, OBERMORSCHWIHR, SUNDHOFFEN et VOEGTLINSHOFFEN du S.I.E. PLAINE DE L'ILL (15646 habitants) sont alimentées en eau par trois forages.

Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 11/01/1973 et 17/06/2004 et disposent de périmètres de protection.

L'eau est distribuée sans traitement. Une chloration de secours peut toutefois être activée si nécessaire.

Des prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, aux réservoirs et sur le réseau de distribution.

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

37 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 49 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 1 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 97,3 %

Une analyse d'eau a révélé ponctuellement la présence de bactéries à des teneurs faibles ne nécessitant pas de restriction d'usage. Le syndicat a mis en œuvre les mesures nécessaires [mise en service de la chloration de secours] pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

- Dureté : 23,7°f (degré français)
- pH : 7,6

Eau dure (calcaire).  
Eau à l'équilibre.

##### NITRATES

*Limite de qualité : 50 mg/l*

- Teneur moyenne : 25,2 mg/l
- Teneur maximale : 30,7 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

*Références de qualité*  
*Chlorures : 250 mg/l*  
*Sodium : 200 mg/l*  
*Fluor : 1,5 mg/l*

- Teneur moyenne en chlorures : 35,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 15,1 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,05 mg/l

##### PESTICIDES

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

En 2020, l'eau produite et distribuée par le S.I.E. PLAINE DE L'ILL est conforme aux limites de qualité physico-chimiques en vigueur. Sur le plan bactériologique, elle est de très bonne qualité.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 40 points.

#### Rendement du réseau de distribution

Volume produit (V1)	994 738	m <sup>3</sup>
Volume importé (V2)	0	m <sup>3</sup>
Volume exporté (V3)	121 471	m <sup>3</sup>
Volume mis en distribution (V4)	873 267	m <sup>3</sup>
Pertes (V5)	- 182 896	m <sup>3</sup>
Volume consommé autorisé (V6)	690 371	m <sup>3</sup>
Volume comptabilisé (V7)	681 638	m <sup>3</sup>
Volume consommateurs sans comptage (V8)	0	m <sup>3</sup>
Volume de service du réseau (V9)	8 733	m <sup>3</sup>

Le rendement du réseau de distribution est de  $R = (V3+V6) / (V1+V2) \times 100 = 81,61 \%$

#### Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 3,50 m<sup>3</sup>/km/jour.

#### Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est de 3,34 m<sup>3</sup>/km/jour.

#### Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

2 315 ml de conduites renouvelées sur l'exercice soit 1,54 % du réseau :

- Andolsheim : 797 ml
- Niederhergheim : 600 ml
- Oberhergheim : 820 ml
- Éguisheim : 98 ml

Taux moyen de renouvellement des réseaux sur les 5 dernières années : **0,60 %**

#### Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
068000334	FORAGE P1 NORD NIEDERWALD	1050	O	TE		22/11/1971		11/01/1973	80%
068000335	FORAGE P2 SUD NIEDERWALD	1050	O	TE		22/11/1971		11/01/1973	80%
068003178	FORAGE LINDENKUPPEL	900	O	TE		01/12/2001		17/06/2004	80%
<b>Indice consolidé /UGE</b>									<b>80,0 %</b>



# Assainissement collectif

---



## 1. Caractérisation technique du service

### Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie directe.

### Nombre d'abonnements

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

	2019	2020
<b>ANDOLSHEIM</b>	906	918
<b>BILTZHEIM</b>	195	196
<b>LOGELHEIM</b>	351	373
<b>NIEDERENTZEN</b>	281	285
<b>NIEDERHERGHEIM</b>	486	493
<b>OBERENTZEN</b>	284	300
<b>OBERHERGHEIM</b>	521	557
<b>SUNDHOFFEN</b>	861	865
<b>Total</b>	<b>3 885</b>	<b>3 987</b>

### Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

Nombre d'autorisations

0

*En application et conformément aux dispositions de l'article L. 1331-10 du code de la santé publique.*

## Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'assainissement est de 72 360 mètres linéaires dont 8 219 mètres de réseau intercommunal.

## Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le Syndicat possède un dégrilleur à la station principale de relevage mais pas de station de traitement des eaux usées. Il est membre du SITEUCE (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de Colmar et Environs) et rejette ses eaux usées dans le réseau de Colmar dans le quartier de la Luss, rue Hartenkopf-weg.

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### Modalités de tarification

Les tarifs appliqués durant l'exercice sont les suivants :

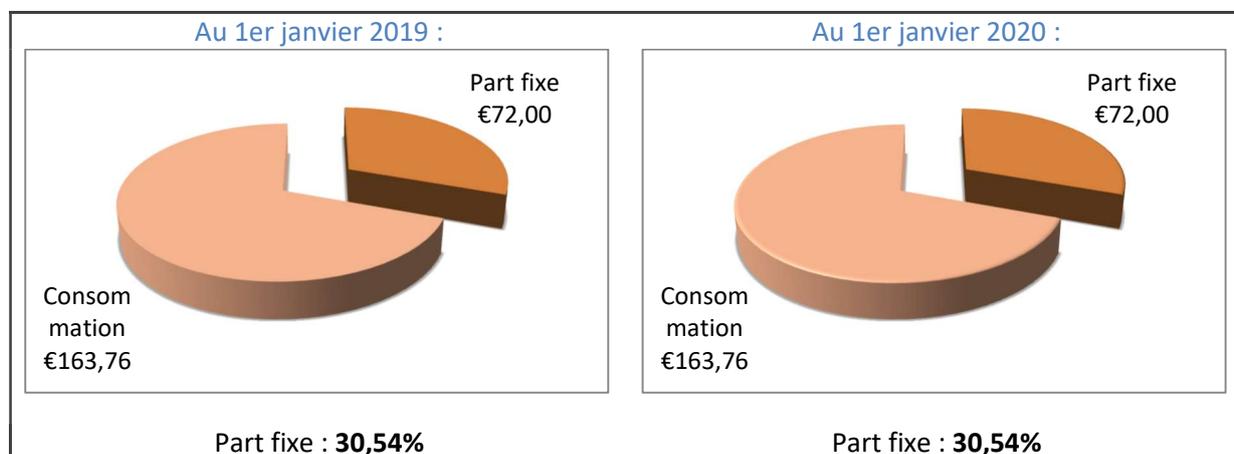
Rémunération du service au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Ensemble des communes de la plaine
<b>Frais d'accès au service (Participation à l'Assainissement Collectif : PAC)</b>	1 600,00 €
<b>Consommation</b>	
• Part fixe (€ HT/an)	72,0000 €
• Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )	1,0600 €
<b>Taxes et redevances</b>	
• TVA	10,00 %

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 10/03/2017 effective à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2017 fixant les tarifs du service de l'assainissement.
- Délibération du 21/03/2018 effective à compter du 22/03/2018 fixant les frais d'accès au service (PAC).

### Facture d'assainissement type

Les composantes de la facture d'eau d'un ménage de référence (120 m<sup>3</sup>) hors taxes et redevances AERM sont les suivantes :



**Total TTC (avec modernisation ass.) : 290,09 €**

**Total TTC (avec modernisation ass.) : 290,09 €**



### Tarification

Éléments ayant évolué	Cause de l'évolution
Prix du m <sup>3</sup>	néant
Néant	

### Recettes 2020 HT

Facturation du service d'assainissement aux abonnés	443 488,51 €
Autres prestations auprès des abonnés	55 155,56 €
Subventions	néant €

## 3. Financement des investissements

### Montants financiers

Montants des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire HT	560 987,18 €
Montants des subventions	0,00 €

### Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours de la dette au 31 décembre	26 696,72 €
Montant remboursé durant l'exercice	31 304,98 €
Dont en capital	31 110,76 €
Dont en intérêts	194,22 €

### Amortissements

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

Amortissement	Montant amorti
Terrains nus	0,00 €
Terrains bâtis	748,00 €
Autres terrains	0,00 €
Bâtiments administratifs	7 435,93 €
Bâtiments d'exploitation	4 271,38 €
Réseaux d'assainissement	292 546,11 €
Service d'assainissement	4 871,97 €
Installations complexes spécialisées	20 424,40 €
Outillage industriel	2 046,56 €
Agencement et aménagement du matériel	1 154,00 €
Matériel de transport	0,00 €
Matériel de bureau et informatique	0,00 €
Autres	0,00 €
<b>Total</b>	<b>333 498,35 €</b>

### Programmes pluriannuels de travaux

Une étude du réseau assainissement avec remise de plans est en cours en même temps que le diagnostic global du réseau AEP.

## 4. Indicateurs de performance

### Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 40 points.

### Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement

345 ml de conduite renouvelées sur l'exercice soit 0,56 % du réseau :

- Andolsheim : 145 ml
- Sainte Croix en Plaine (Conduite intercommunale) : 200 ml

Taux moyen de renouvellement des réseaux sur les 5 dernières années : **0,13 %**



## Annexes

## 1. Note de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse



Édition mars 2021  
CHIFFRES 2020

# L'agence de l'eau vous informe



## POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

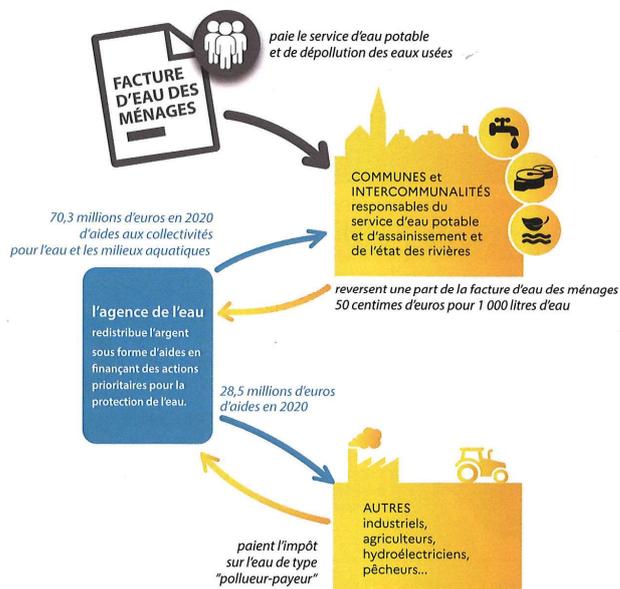
## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m<sup>3</sup>. Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)



## NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire** ou au **président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement / 1  
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse

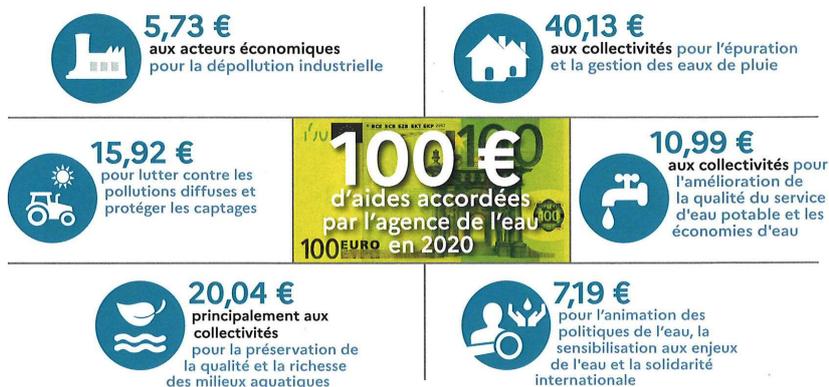


## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2020...



### LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

**5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020.** Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

### EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1<sup>er</sup> concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé 12 lauréats.** 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse **a alloué une enveloppe de 2 M€ aux bénéficiaires.**

En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

### PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, **le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux** depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.



## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex  
Tél. 03 87 34 47 00  
agence@eau-rhin-meuse.fr

## Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité       
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

Réalisation : AELF-DIC • mars 2021  
Impression : Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Crédits : photos : agence de l'eau Rhin-Meuse - istockphoto • application : AERfM&C

**Donnez votre avis sur**

**les inondations et le milieu marin**

**L'eau**

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHIN-MEUSE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

DU 1<sup>ER</sup> MARS  
AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site [enimmersion-eau.fr](http://enimmersion-eau.fr)

**Nouveau** Découvrez les nouveaux "Podcasts"



# TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>	<b>Assainissement collectif.....</b>	<b>15</b>
<b>Présentation du territoire desservi.....</b>	<b>4</b>	1. Caractérisation technique du service .....	15
<b>Eau potable .....</b>	<b>6</b>	Mode de gestion du service.....	15
1. Caractérisation technique du service .....	6	Nombre d'abonnements.....	15
Mode de gestion du service .....	6	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.....	15
Nature des ressources en eau .....	6	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements).....	16
Nombre d'abonnements .....	7	Ouvrages d'épuration des eaux usées .....	16
Volumes d'eau vendus au cours de l'exercice	7	2. Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	16
Longueur des réseaux de desserte (hors branchements) .....	7	Modalités de tarification .....	16
2. Tarification de l'eau et recettes du service.....	8	Facture d'assainissement type .....	16
Modalités de tarification .....	8	Tarification .....	16
Facture d'eau type.....	8	Recettes HT .....	17
Tarification .....	9	3. Financement des investissements .....	17
Recettes HT.....	9	Montants financiers.....	17
3. Financement des investissements .....	9	Etat de la dette du service .....	17
Branchements en plomb .....	9	Amortissements.....	17
Montants financiers .....	9	Programmes pluriannuels de travaux.....	17
Etat de la dette du service.....	10	4. Indicateurs de performance .....	18
Amortissements .....	10	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement	18
Programmes pluriannuels de travaux .....	11	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement.....	18
4. Indicateurs de performance .....	12	<b>Annexes .....</b>	<b>19</b>
Qualité de l'eau .....	12	1. Note de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ...	19
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.....	13		
Rendement du réseau de distribution .....	13		
Indice linéaire des volumes non comptés... ..	13		
Indice linéaire de pertes en réseau .....	13		
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable .....	13		
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau .....	13		